

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SRST du 20 avril 2024 dans la cabane La Gaurivaudière.

L'assemblée générale s'est ouverte à 18 h en présence de Thibault Brechkoff, maire de Dolus d'Oléron et de Patricia Béline, Bruno Gaillot et Fabrice Lanneluc adjoints au maire de Saint-Trojan.

1) Rapport moral 2023

- en février, participation à la fête du Mimosa,
- Rapatriement en urgence du gréement et du moteur de KATTARA qui étaient stockés au chantier de Michel LALY qui allait être vendu.
- En mars, première démarche auprès du Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture GALPA des Iles et Estuaires Charentais, afin de déposer un dossier de subvention d'équipement pour la Gaurivaudière intitulé « La vie des pêcheurs ostréiculteurs de Saint-Trojan au XX^{ème} siècle » comprenant des machines pour le chantier, du matériel audiovisuel pour équiper les espaces musée et d'exposition.
- Le 1^{er} juin grâce à la Mairie de Saint-Trojan et avec le soutien de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, nous sommes locataires de la Gaurivaudière, ancien établissement ostréicole de Guy et Suzelle Charrier pour une durée de 10 ans.

En été :

- Avant la Grande Parade, nous proposons des expositions d'agrandissements de cartes postales anciennes sur le Port et la Petite-Plage, à l'endroit de la prise de vue.
- Depuis 1992, chaque année nous organisons la Grande Parade de Saint-Trojan, rassemblement de vieux gréements, héritière de la Régate de 1896. Des milliers de spectateurs ont découvert le charme et l'élégance des bateaux de travail de la région, dans une ambiance "1900" avec jeux de plage, baigneurs et promeneurs en costumes d'époque, au son des refrains à la mode en 1900, exécutés par la Philharmonie de Saint-Pierre. Bilout nous conte l'histoire locale par le menu.
- Participations aux rassemblements de bateaux de tradition du Coureau et notamment aux voiles de la citadelle au château d'Oléron.

En automne :

A LA GAURIVAUDIÈRE

Travaux en cours

- deherbage (2 camions de ronces, lierre etc.)
- installation d'un grillage réfection du portail
- nettoyage remise en état des fermetures, des murs intérieur/extérieur
- achat et application de peinture piolite à l'intérieur et une grande partie des murs extérieurs

- ponçage et vitrification du parquet de la pièce du haut
- réfection des fermetures
- installation d'étagères et transfert du matériel de l'ancienne cabane
- réalisation d'une douche, d'un wc d'une cuisine dans les anciens espaces bureau et WC
- faire un chantier de restauration déjà en activité pour la restauration de « Marie-Thérèse »

Objectifs à moyen terme : équiper la Gaurivaudière

Sur une durée deux ans, jeter les bases d'un lieu de mémoire sur « la vie des pêcheurs ostréiculteurs de Saint-Trojan au XX^{ème} siècle » en créant un lieu de réunion et de partage, La Gaurivaudière comprend :

- un bâtiment de plus de 180 m² regroupant le chantier, l'atelier-salle de réunion, remise bureau
- une vaste claire et deux viviers
- une cabane de 20m² à restaurer et à équiper « comme au XX^{ème} siècle » (un récent bornage situerait la cabane hors des limites de propriété...).

POUR LES BATEAUX

- réalisation d'une remorque de mise à l'eau
- convoyage de Kattara qui regagne le port de Saint-Trojan
- installation dans le chantier de « Marie-Thérèse », pinasse à dérive de 6,6 m de 1965, en cours de restauration.
- Après avoir coulé... KATTARA est sorti de l'eau et installé à la Gaurivaudière où il sèche.

DONS

- Marie-Thérèse Don de Stéphane HENNECHART que nous remercions vivement.
- Merci à Pierre Béguery qui a fait don du propulseur qui équipe KATTARA.
- Merci à Pierre Laurent qui nous a offert une aquarelle de Joshua, bateau mythique de Bernard Moitessier.

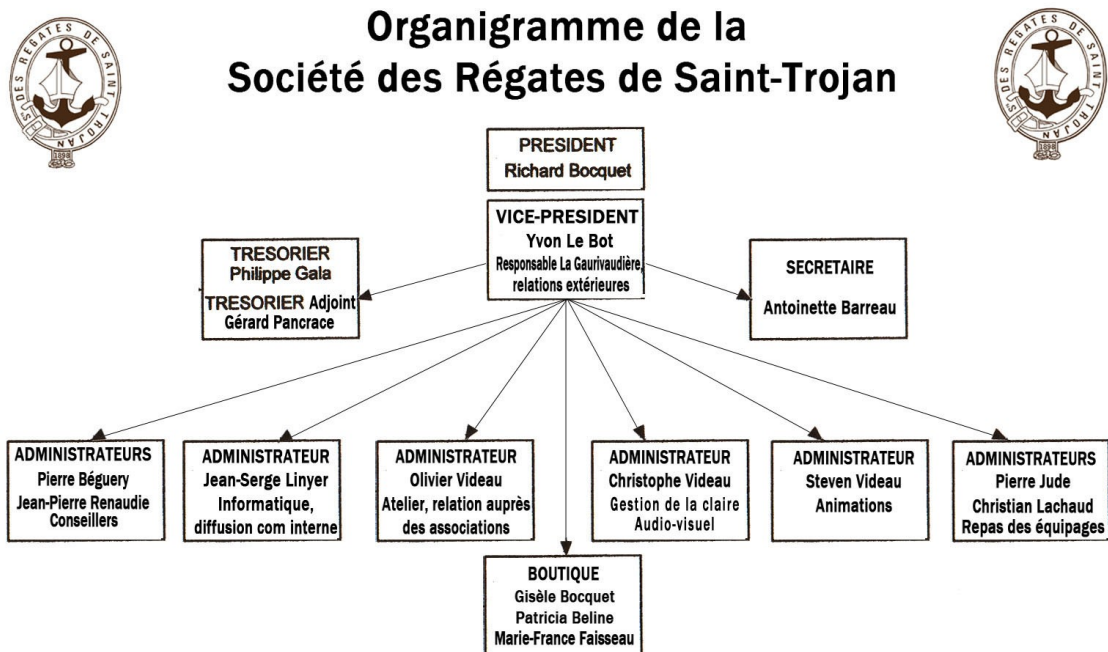
Le rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Bilan financier 2023

Le trésorier Philippe Gala distribue les feuilles récapitulantes les comptes de 2023, en fournissant quelques explications : les animations le jour de la Parade nous coûtent environ mille euros, le repas des équipages environ mille cinq cent euros pour une recette de plus de mille euros. Mais si la cuisine est prête pour le 6 août, nous pourrions faire nous même la cuisine sur place.

Le bilan financier est adopté par 29 voix pour, une abstention et aucun vote contre.

3) Renouveau du bureau et son organigramme



Présidents d'Honneur : Guy Charrier, Jean-François Morlon

2024-V3

... Il n'y a pas de nouvelle candidature, mais notre président propose qu'Yvon LEBOT devienne vice-Président.

Le bureau est reconduit et Yvon Le Bot est nommé vice-président à l'unanimité.

L'organigramme est aussi approuvé à l'unanimité.

Cela entraîne une modification de certains articles des statuts :

article 6 : L'association peut se placer sous le patronage honorifique d'un ou plusieurs présidents d'Honneur désignés par simple décision du bureau, nommés pour service exceptionnel rendu à l'association.

Article 8 : d) le produit de la vente de prestations, d'objets et notamment d'articles aux couleurs du club.

Article 9 : ...Le bureau est composé d'un président, d'un vice-président...

Article 10 : ...Le bureau se réunit au moins 1 fois par an sur convocation du président ou du vice-président...

Article 13 : ... (écusson du club sur fond tricolore vert-jaune-bleu, des couleurs de Saint-Trojan).
La dernière phrase est supprimée

Article 14 devient l'article 15

Article 14 : Utilisation des bateaux de l'Association.

La navigation à bord des bateaux de l'Association est réservée exclusivement aux membres de l'Association à jour de cotisation sous l'autorité d'un chef de bord désigné par le bureau de l'Association

Questions divers :

Information sur la demande d'aide déposée auprès de la région Nouvelle Aquitaine afin de doter la Gaurivaudière de matériels d'équipement.

La convention nous liant à la Région Nouvelle Aquitaine et au FEAMPA (Fond Européen pour les Affaires Maritimes la Pêche et l'Aquaculture) dans le cadre de l'opération « la vie des pêcheurs ostréiculteurs de Saint-Trojan au XX^{ème} siècle » est validée. Nous pourrons ainsi équiper rapidement l'atelier de restauration et les autres espaces de la Gaurivaudière de matériels neufs, correspondant à nos besoins. Le montant des aides accordées est de 4 823,94 € pour la Région Nouvelle Aquitaine et de 4 823,94 € pour le FEAMPA, nous avons à financer 20% de l'aide globale soit 2 411,97 €.

Création d'un bulletin d'information périodique :

Pour donner des nouvelles sur la vie de l'association, l'avancement des travaux de la Gaurivaudière et du chantier de remise en état de la pinasse Marie-Thérèse.

La vidéo 2023 de Philippe Gala :

La projection de la vidéo de Philippe Gala retraçant notre activité en 2023 a reçu un accueil chaleureux. Elle est visible sur notre site internet « www.srst17.org » où vous trouverez de nombreuses informations sur notre association.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 19h30.

Saint-Trojan le 20 avril 2024



Richard Bocquet